

*Arrondissement Est de Gestion et d'Exploitation de la Route
UER de Brie Comte Robert
CEI de Brie Comte Robert*

Dossier d'Exploitation Sous Chantier

Travaux d'entretien

BCR17-2026_N19 PR19+400 au PR23+500_s26 et s38_pda



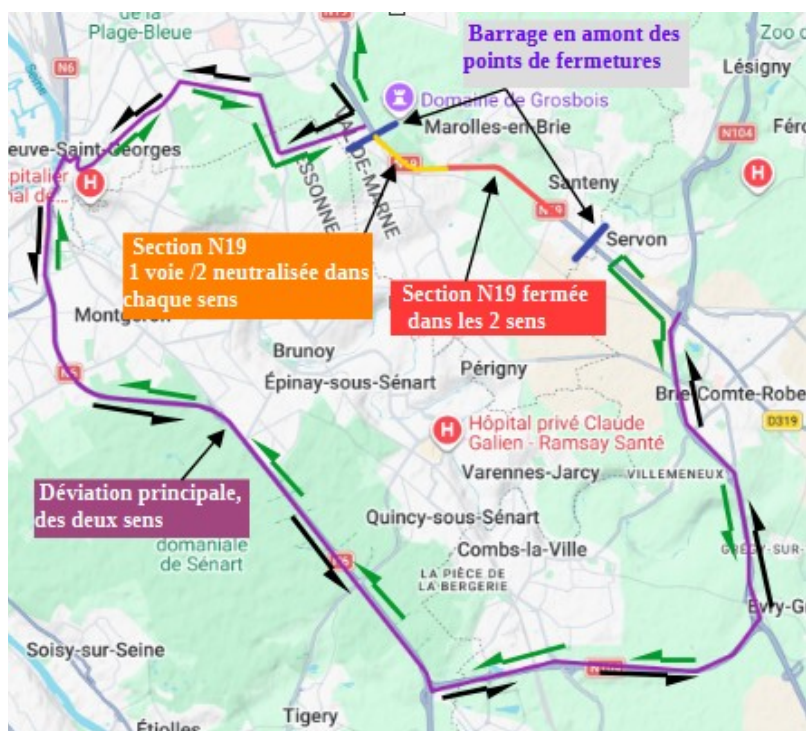
Travaux d'entretien de l'assainissement, de la signalisation verticale et horizontale, de fauchage, de propreté;
Remise en état des feux tricolores, contrôle de sécurité des mâts d'éclairage et relevé topographique.

I- Présentation des travaux

La notice d'exploitation a pour but de définir les mesures d'exploitation à mettre en œuvre pour les travaux d'entretien de la RN19_section 1 du PR21 au PR23+500 du carrefour N19 / rue du Vallon sur la commune de Marolles en Brie au carrefour N19 / D252 rue de Mandres sur la commune de Santeny dans le Val de Marne et de la RN19_section 2 du PR 19+400 au PR21 entre le carrefour N19 / D260 rue de la Grange sur la commune de Villecresnes et le carrefour N19 / rue du Vallon sur la commune de Marolles en Brie dans le Val de Marne ainsi que de recueillir l'avis des gestionnaires routiers concernés par les restrictions et les itinéraires de déviation.

- Les travaux sur la RN19_section 1 du PR21 au PR23+500 sont programmés du 22 au 26 juin 2026 (semaine 26) et du 14 au 18 septembre 2026 (semaine 38) de 21h à 05h en semaine, les nuits de lundi à mardi, de mardi à mercredi, de mercredi à jeudi et de jeudi à vendredi.
- Les travaux sur la RN19_section 2 du PR 19+400 au PR21 sont programmés du 22 au 26 juin 2026 (semaine 26) de 21h à 05h en semaine, les nuits de lundi à mardi, de mardi à mercredi, de mercredi à jeudi et de jeudi à vendredi.

II-Mesures d'exploitation



N19 sens Paris-province

La section courante de la RN19 sens Paris-province est fermée par un barrage hors déserte locale au PR19+400, intersection avec la rue de la Grange à Villecresnes (N19 / D260). Neutralisation concomitante d'une voie sur deux dans chaque sens de la RN19 entre le PR19+400 et le PR21.

La RN19 est totalement fermée au PR21, carrefour N19 / rue de Vallon à Marolles en Brie.
La fermeture du PR21 est rappelée en amont sur la N19 dans la traversée de Villecresnes.

- Les usagers venant de la RN19 sens Paris-province et souhaitant poursuivre vers la province sont invités à prendre la déviation principale par :
RD260 route de la Grange à Villecresnes, RD941 rue Gourgaud à Yerres, RD94 puis avenue Descartes à Limeil-Brévannes, RD136 avenue Descartes, RD136 avenue Guy Môquet à Villeneuve-Saint-Georges, RD136 avenue du Président John Fitzgerald Kennedy puis avenue de l'Europe, avenue de la République, l'avenue des fusillés débouchant sur la RN6 ;
Les usagers poursuivent sur la RN6 dans le sens Paris-province pour rattraper la RN104 sens extérieur (A6 vers A4) et retrouver la RN19 à Brie Comte Robert Sortie 21.
- Les usagers venant de la rue de la Grange RD260 et souhaitant prendre la RN19 vers la province poursuivent sur la RN19 province-Paris, prennent la bretelle de sortie vers Boissy Saint Léger (ex RN19), font demi-tour par la voie Georges Pompidou au giratoire lycée Guillaume Budé pour récupérer la RN19 sens Paris-province et rejoindre la déviation principale rue de la Grange.
- Pour les désertes locales, les usagers voulant rejoindre Villecresnes ou Marolles en Brie passent le barrage rue de la Grange et poursuivent sur RN19 en empruntant la voie circulé.
La gestion de cet accès est assurée par un homme trafic.

N19 sens province-Paris

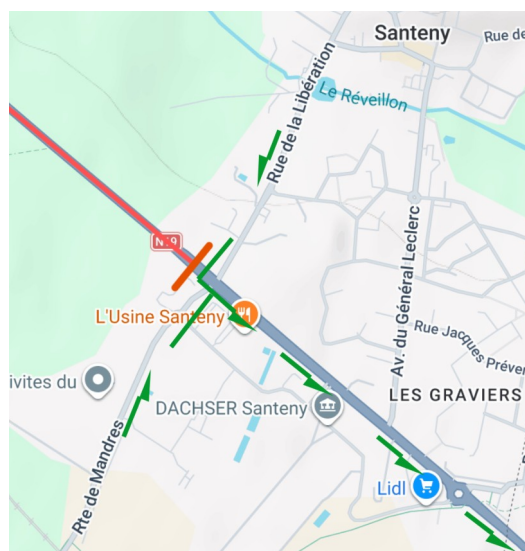
La section courante de la RN19 sens province-Paris est fermée par un barrage hor déserte locale au PR24+200 giratoire de Lidl à Santeny.

La RN19 est totalement fermée au PR23+500, carrefour N19 / rue de la Libération à Santeny. La fermeture du PR23+500 est rappelée en amont sur la N19 dans la traversée de Santeny. Cette fermeture est concomitante avec la fermeture de l'accès à la RD252 route de Mandres à Santeny depuis la RN19.

- Les usagers venant de la RN19 et souhaitant poursuivre dans le sens province-Paris sont invités à faire demi-tour au PR24+200 giratoire de Lidl à Servon et suivre la déviation principale par :

la RN19 sens Paris-province puis à sortir de la N19 à Brie Comte Robert par la bretelle bypass accès à la RN104 sens intérieur (A4 vers A6) pour rattraper la RN6 dans le sens province-Paris et retrouver à Villeneuve Saint Georges, l'avenue des fusillés débouchant sur l'avenue de la République puis sur l'avenue de l'Europe, l'avenue du Président John Fitzgerald Kennedy RD136, l'avenue Guy Môquet RD136 qui devient à Limeil-Brévannes l'avenue Descartes RD136, les usagers poursuivent sur l'avenue Descartes RD94 /RD204 puis sur la rue Gourgaud RD941 à Yerres, la route de la Grange RD260 à Villecresnes où ils retrouvent la RN19.
- Les usagers venant de la route de Mandres ou de la rue de la Libération RD252 à Santeny et souhaitant prendre la RN19 sens province-Paris rejoignent la RN19 sens

Paris-province où ils retrouvent la déviation principale .



- Pour les désertes locales, les usagers voulant rejoindre Santeny passent le barrage du giratoire de Lidl et poursuivent sur RN19.
La gestion de cet accès est assurée par un homme trafic.

III-Communication

Les informations sur les neutralisations seront disponibles sur le site internet « Sytadin ».
Un arrêté regroupant l'ensemble des mesures d'exploitation prévues pour l'exécution de ces travaux, sera présenté à la signature de Monsieur le Préfet du Val de Marne.